

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE

33 avenue du Peuple Belge BP109
59009 Lille Cedex

M CHRISTOPHE CORDONNIER
26 rue Leboucq
59320 Emmerin

RECEPISSE DE DEPOT D'ACTES

Dénomination : GROUPE CID

Numéro RCS : 532 095 395

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Numéro Gestion : 2011B00856

Adresse : 26 rue du Général de Gaulle
59239 Thumeries

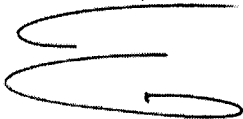
Numéro du Dépôt : 4741

Date du dépôt : 22/05/2012

1 - Type d'acte : Ordonnance du Président
Nomination d'un commissaire à la vérification de l'actif et du passif
Date de l'acte : 16/05/2012

Délivré à Lille le 24 mai 2012

Le Greffier,



22 MAI 2012

4741
3215987

REQUETE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE LILLE

Reçu le

16. MAI 2012

LE SOUSSIGNE :

CABINET du PRESIDENT

Monsieur Fabien BROSSAY,

Agissant en qualité de Président de la Société « **GROUPE CID** », Société par actions simplifiée au capital de 420.000 euros, dont le siège social est au 26 rue du général de Gaulle 59133 PHALEMPIN, ayant pour numéro d'identification unique 532.095.395 RCS Lille,

A l'honneur de vous exposer :

- Que la société « **GROUPE CID** » envisage de procéder, à l'émission d'un emprunt obligataire convertible en actions de la Société,
- Que cette émission, doit, conformément aux dispositions de l'article L 228-39 alinéa 1 du Code de commerce, être précédée de la vérification de la situation financière de la société dans les conditions prévues aux articles L 225-8 à L 225-10 du Code de commerce.

En conséquence, le soussigné à l'honneur de solliciter qu'il vous plaise, Monsieur le Président, de bien vouloir nommer un Commissaire, chargé :

- d'une part, conformément à l'article L. 228-39 alinéa 1 du Code de commerce, de procéder à une vérification de l'actif et du passif de la société « **GROUPE CID** »;
- et, d'autre part, conformément aux articles L. 225-8 et suivants du Code de commerce, d'établir un rapport écrit sur les modalités de ladite émission.

Nous avons l'honneur de vous proposer la désignation, en qualité de Commissaire, de :

Monsieur Alexandre HERBEAU
4, rue de la Cousinerie
59650 Villeneuve d'Ascq

qui ne souffrirait d'aucune incompatibilité particulière au titre de cette mission.

A cet effet, nous vous prions de trouver, également ci-joint, un chèque de 38,12 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de notre profonde considération.

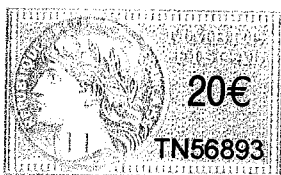
Fait à PHALEMPIN,
Le 25 AVRIL 2012.

Mr. Fabien BROSSAY
Président

Reçu le
16. MAI 2012
CABINET du PRESIDENT

2€

RK85116



20€

TN56893

2€

EY85116

10€

DJ37112

1€

SG27115